

Pâturage équin : j'améliore la gestion de mes prairies. Module 2

Mardi 04 février 2020 à Estrées St Denis (60)



Objectifs

Trouver le bon compromis, adapté au contexte particulier de chaque structure, pour **satisfaire les besoins de base des chevaux, et optimiser la valorisation des pâtures**, grâce à des techniques innovantes.



Programme

Savoir entretenir sa prairie:

semis/sursems, broyage, fertilisation, hersage

Pâturage/foin/enrubannage:

choisir la meilleure utilisation pour chaque prairie

Choisir son foin selon les besoins de ses équidés

le pâturage dynamique sur piste

Analyser son parcellaire,

trouver les points d'attrait pour les chevaux,

Choisir des clôtures et points d'eau adaptés

les principales graminées et légumineuses

Travail pratique sur son propre cas:

Optimiser son parcellaire et la gestion de ses prairies



Intervenante

Sabrina PEYRILLE. Société SEVE.

Diplômée de l'Université de Rennes en Ethologie du cheval, nutritionniste et comportementaliste équin



Responsable de stage

Dominique REMY, conseillère activités équestres,.

dominique.remy@oise.chambagri.fr

Tel: 03 44 11 44 64

Chambre d'agriculture de l'Oise



Public

Tout public de la filière équine ayant suivi le module 1



Tarif

70 € pour les éligibles VIVEA (chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs). Crédit d'impôt: 70€

210 € pour les non cotisants VIVEA (salariés agricoles, jeunes en parcours d'installation et autres statuts)



Contact Inscriptions

Service Productions Innovations

Sylvie Broussin

03 44 11 44 57 – sylvie.broussin@oise.chambagri.fr

www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr



TITRE FORMATION : Pâturage équin : j'améliore la gestion de mes prairies. Module Mardi 04 février 2020

Nom (personne à inscrire) :Prénom :Date de naissance:.....

Adresse :CP..... Commune.....

Téléphone : Mail :

Nom de l'exploitation.....N° SIRET.....Tel.....

Adresse (si différente).....CP..... Commune.....

STATUT : Chef d'exploitation, conjoint collaborateur Salarié agricole Autre

Participera à la formation et joint un chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture de l'Oise

70 € (chefs d'exploitation et conjoints collaborateurs)

210 € pour les non cotisants VIVEA (salariés agricoles et autres statuts)

Signature :

(NB : L'inscription ne peut se faire qu'au nom d'une personne physique. Si c'est le conjoint salarié du chef d'exploitation qui participe à la formation, l'inscription devra bien être faite au nom du conjoint, avec le montant de participation correspondant).

VOS ATTENTES

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire afin de permettre au responsable de la formation de mieux vous connaître et de cerner vos attentes. Il fera le lien avec l'intervenant pour adapter la formation au plus près des besoins des participants

- Avez-vous déjà suivi le module 1 de cette formation sur ce thème ? Non Oui

- Rappel: nombre et type de chevaux gérés:

surfaces en herbe.....Ha, dont Ha foin dontHa prairies, dont Ha foin + pature, dont Ha paddocks

- Suite au premier module, avez-vous modifié vos pratiques de pâturage ou de gestion des prairies? Merci de préciser :

Ce que vous avez mis en place:

Ce qui vous freine ou vous pose problème:.....

Quels sont les points précis du programme du module 2 qui vous intéressent le plus? Précisez :

Avez-vous le matériel d'entretien ou de fauche ? Si oui lesquels ?

Rencontrez-vous des difficultés ou freins aujourd'hui dans la gestion des prairies (Sur le pâturage ? Sur la production de foin ? Sur l'implantation ou le renouvellement de vos prairies) ?

Rencontrez-vous des problèmes de mauvaises herbes ? Si oui lesquels ? Les avez-vous identifiés ?

Vous avez des remarques, des questions :

Questionnaire des attentes OPE FOR ENR 5 R 19.11.15

Crédit d'impôt : tout chef d'exploitation ou associé exploitant au bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt : nbre d'heures de formation x SMIC avec limite de 40h (en 2019 : 7h x 10,03 = 70,21 € de crédit d'impôt ou remboursés à un agriculteur non imposable).

Le nom des intervenants, des formateurs, dates et le lieu sont donnés à titre indicatif. Un programme détaillé est envoyé à chaque participant avant son entrée en formation. Une attestation de fin de formation est remise aux participants à l'issue de la formation.

Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire avant le 10 janvier 2020.

